

## **Offre de contrat doctoral — Les transformations de l’expertise et du rapport recherche/action publique dans les établissements scientifiques en ‘appui aux politiques publiques’**

Que les connaissances scientifiques spécialisées soient mobilisées pour prendre des mesures d’action publique est, malgré la supposée « crise de l’expertise » (Eyal, 2019), un phénomène de plus en plus institutionnalisé. Les liens entre administration et recherche se sont densifiés au cours du temps. On peut l’observer avec la création d’agences d’expertise en plus grand nombre depuis les années 1990. On a vu également émerger un ensemble de dispositifs de financement de la recherche — de la contractualisation aux programmes prioritaires de recherche — qui permettent d’inscrire plus explicitement les objectifs de politiques publiques dans les programmes de recherche conduits dans les établissements de recherche et d’enseignement supérieur. Plus récemment, le mouvement consistant à identifier de grandes « missions » (grand societal challenges) au niveau européen, et à promouvoir la recherche orientée vers ces missions par l’intermédiaire du programme H2020, a contribué à ce rapprochement structurel entre EPST et politiques publiques. Aujourd’hui, de nombreuses universités et instituts de recherche construisent des services et des outils dédiés à l’« appui aux politiques publiques », pour accompagner leurs chercheurs dans leurs interactions diverses avec les organisations publiques.

Les recherches en sociologie des sciences et de l’expertise montrent que les rapports des scientifiques à l’action publique sont très variables. On observe une assez grande hétérogénéité parmi les scientifiques, au niveau administrations avec lesquelles ils ou elles travaillent, les produits de la connaissance qui sont transmis, tout autant que les motifs et justifications de l’engagement dans l’action publique mis en avant par les scientifiques, qui vont de l’engagement citoyen à l’éclairage de la décision, en passant par la défense de la crédibilité de l’expertise scientifique ou la résolution de grands problèmes sociétaux. On dira, en un mot, qu’il existe une diversité de « cultures de l’expertise » parmi les scientifiques.

La recherche doctorale proposée ici vise à comprendre le lien entre l’institutionnalisation d’un régime de production de connaissance reliant administrations et EPST d’une part, et cette diversité des cultures de l’expertise d’autre part. Son objectif est d’analyser comment et dans quelle mesure le mouvement institutionnel de l’appui aux politiques publiques (APP) fait évoluer les cultures de l’expertise des chercheurs et enseignants-chercheurs de ces établissements. La thèse sera comparative, consistant à regarder l’évolution des pratiques et des cultures d’expertise

dans des laboratoires appartenant à un même champ de recherche et d'innovation, mais relevant d'établissements différents.

La personne recherchée pour réaliser la thèse devra disposer de compétences en sociologie (sociologie des sciences et des techniques, sociologie des organisations et des politiques publiques, notamment des politiques de la recherche et de l'enseignement supérieur).

La thèse sera réalisée au sein du Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés, unité mixte de recherche CNRS-INRAE-Université Gustave Eiffel, sous la direction de David Demortain (directeur de recherche en sociologie à INRAE), sous contrat doctoral avec INRAE, sur la base d'un co-financement INRAE/Université Gustave Eiffel. Le contrat doctoral proposé est un contrat à temps plein d'une durée de 36 mois, avec un salaire brut mensuel d'environ 2000 euros, démarrant le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Pour candidater, merci de transmettre à [david.demortain@inrae.fr](mailto:david.demortain@inrae.fr) une lettre de motivation, un curriculum vitae, un exemple de production académique (mémoire, article le cas échéant) et une ou plusieurs lettres de recommandation, pour le 23 juin 2023.